



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

éducation physique et sportive

Question écrite n° 129677

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur le rapport parlementaire intitulé « Le sport à l'école et le sport scolaire », publié en février 2012 par M. Robert Lecou. Celui-ci y préconise entre autres de renforcer le statut du sport scolaire en légitimant sa place du mercredi après-midi, en recherchant avec les usagers, les parents et les élèves, avec les partenaires, les collectivités notamment, avec l'institution de l'éducation nationale, les nécessaires réponses d'aménagement du temps scolaire, dans les lycées par exemple, ou de logistique, notamment dans les établissements ruraux dépourvus souvent de possibilités de transport à ce moment de la semaine. Il souhaiterait connaître la position du Gouvernement à ce propos.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 129677

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 mars 2012, page 1976

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)